



# LE BEAU LIEU

## Bulletin d'informations municipales

AOUT 1986

ISSN 0823-7662  
Dépôt légal

### TIRAGE A LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque "La Ressource" a comblé une heureuse sportive en dévoilant le nom de la gagnante de la raquette de tennis. Sophie Corriveau fut la chanceuse et grâce à la générosité de nos commanditaires:

- Camille Rousseau, épicier
- Jos. Rousseau, boucher
- Marcel Laflamme, garagiste
- J.P. Blais, épicier
- et la bibliothèque

nous avons pu lui offrir une raquette de son choix ainsi qu'un abonnement à notre club.

Félicitations à Sophie et merci à tous nos participants et commanditaires.

-----

La bibliothèque veut aussi réorganiser ses cédules de garde et nous aimerions recruter deux bénévoles adultes pour son comité et six jeunes qui voudraient collaborer aux prêts de volumes.

Nous aimerions avoir votre disponibilité assez tôt pour effectuer ces changements dès septembre.

S.V.P. laissez votre nom à la bibliothèque ou à Violette Goulet à 828-9245. Bienvenue à votre bibliothèque,

Le Comité

## DES NOUVELLES DU CÂBLE

L'été fut plutôt tranquille au niveau du câble, le recrutement étant ralenti par les vacances. Au 15 août, Ste-Pétronille comptait 102 membres, St-Pierre 146 et St-Laurent 49 seulement. Nous sommes encore bien loin des 621 membres requis pour pouvoir se doter d'un réseau de câble.

Par contre, il est possible avec 280 membres de câbler Ste-Pétronille et une partie de St-Pierre, soit à partir de l'édifice municipal de St-Pierre en se dirigeant vers l'ouest. Ceci est l'une des décisions qu'auront à prendre les membres de la Coopérative lors de l'assemblée générale qui aura lieu, MARDI le 16 SEPTEMBRE 1986 à 20 heures au sous-sol de l'église de St-Pierre.

Mais pourquoi ne faire qu'une partie du projet. C'est que les gens qui veulent le câble sont plus nombreux que le minimum requis mais beaucoup hésitent à devenir membres de la coopérative pour bien des raisons. Une de ces raisons est que les gens veulent voir le câble dans le poteau devant chez eux avant d'investir quoi que ce soit. Lorsqu'ils verront le câble fonctionner à St-Pierre et Ste-Pétronille, nous pensons que leurs doutes seront vite dissipés.

Une autre raison pour refuser le câble, c'est que c'est trop cher; faisons donc une comparaison avec le service existant dans le grand Beauport dont la densité de population est onze fois plus forte.

	<u>Ile d'Orléans</u>	<u>Beauport</u>
Part sociale	150.00	nil
Installation (minimum)	75.00	45.00
Tarif mensuel	19.00	15.00
Prise supplémentaire (mois)	nil	4.00

### La part sociale de 150.00\$

C'est le tribut que nous devons payer du fait de notre faible densité. Par contre, ce montant est récupérable en tout temps et la Coopérative espère bien le rembourser dans les huit ans suivant la mise en opération du réseau. C'est en fait un prêt que le membre fait à la Coop. Enfin pour ma part j'aime mieux prêter 150.00\$ à la coopérative que d'aller m'établir à Beauport pour éviter ce montant et voir mon compte de taxe multiplié par cinq.

### L'installation

Nous travaillons présentement à ramener ce montant à environ 50.00\$

### Tarif mensuel

Neuf dollars sur dix neuf sont utilisés au remboursement de la dette. Tout dépendant du nombre de membres, nous rembourserons cette dette entre 5 et 7 ans ce qui ramènerait le tarif à 10.00 dollars par mois.

Prise supplémentaire

Les membres fondateurs seront exonérés à vie du 4.00\$ mensuel de frais supplémentaires pour chacune des prises en sus.

Somme toute, si nous faisons un calcul sur dix ans, le câble nous revient moins cher à l'île puisqu'il faut se rappeler que le 19.00 dollars de frais mensuel est fixe pour les dix prochaines années aux fins du calcul de rentabilité.

Afin de faciliter le recrutement, les chèques de parts sociales ne seront encaissés qu'au moment où le membre décidera de recevoir les signaux chez lui donc lorsque le câble sera installé devant sa propriété. Pour ceux dont les chèques ont déjà été encaissés, libre à eux de demander un remboursement ou de laisser le montant dans le compte en fiducie.

Enfin, nous aimerions signaler à ceux qui veulent ce service et qui hésitent à devenir membres que ce projet est la volonté d'une collectivité et que vous faites partie de cette collectivité. La coopérative n'est pas une compagnie privée ; c'est votre entreprise dans laquelle votre part de décision égalera celles des autres.

ON NE VEUT PAS VOUS VENDRE QUELQUE CHOSE MAIS REUNIR LES GENS POUR REALISER UN DESIR COMMUN.

Donc ne nous laissons pas embarquer dans un cercle vicieux où les gens attendent que ceux qui ont payé aient le câble pour l'avoir et que ceux qui ont payé attendent que les autres paient pour l'avoir. Si vous voulez le câble, faites le premier pas et le groupe de bénévoles intéressés à ce projet se charge de faire le reste.

Je vous rappelle que l'assemblée générale des membres aura lieu le 16 SEPTEMBRE 1986 à 20h00 au sous-sol de l'église de St-Pierre. Nous ferons le point sur la situation et les rumeurs qui circulent.

Pierre Deschamps

tél: 828-9456

## REMERCIEMENTS - FETE DE LA SAINT-JEAN

Je voudrais remercier en mon nom et aux noms de tous les gens de notre communauté, les personnes et organismes qui nous ont supportés pour la fête de la St-Jean.

Un merci spécial à

- Jacques Gosselin qui nous a offert gratuitement le fromage du souper communautaire
- Epicerie Blais .... les fruits du souper
- Epicerie Rousseau .... les légumes du souper
- Jean-Marc Huot .... l'hélium pour les ballons
- Martin Lee .... le concert à l'église
- Club de Golf Ste-Pétronille .... laissez-passer
- Théâtre Paul Hébert .... les billets de théâtre
- Manoir de la Goëliche .... un repas pour deux
- Edouard Hamel .... laissez-passer pour le Louis Jolliet

Je voudrais remercier aussi tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette fête.

Denis Pelletier

"La saine collectivité ne s'engendre pas par la passivité"

## CONCOURS LOCAL MAISONS FLEURIES 1986

Dans le cadre du concours villes, villages, campagnes fleuris, la municipalité a organisé son propre concours local maisons fleuries 1986.

Voici la liste des gagnants par ordre alphabétique:

- M. & Mme François Caron, 30 des Pins Sud
- Mme Louise Chatigny, rue Gagnon
- Anne & Georges Deschamps, 27 rue Orléans
- Nicole & Jean-Claude Dubé, Cap de Condé
- Louise & Jacques Lemieux, rue des Pins Nord

Un GROS MERCI aux gagnants des concours antérieurs qui, par leurs efforts continus, ont contribué à l'embellissement de notre communauté et lui permettre de se classer au concours provincial.

un GROS MERCI à tous les gens de Sainte-Pétronille qui ont entretenu et fleuri leur terrain afin de faire de notre municipalité la plus belle de l'Ile.

Un GROS MERCI aux membres du jury et aux bénévoles qui s'occupent de ce concours